

Avis D'Examen Professionnel - 2027
Educateur Des Activités Physiques et Sportives Principal
De 2^{ème} Classe par voie D'Avancement de Grade

LE CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA GUADELOUPE

ORGANISE UN EXAMEN PROFESSIONNEL

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Cet examen professionnel est ouvert aux fonctionnaires :

- ayant atteint le 6^{ème} échelon du grade d'éducateur territorial des A.P.S. et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Sauf disposition réglementaire contraire, les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement ou sur la liste d'aptitude au grade ou au cadre d'emplois d'accueil fixées par le statut particulier ([article 16 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013](#)).

En vertu de ces dispositions, les candidats doivent pour l'examen organisé en 2027, remplir les conditions aux 31 décembre 2028.

Le retrait des dossiers s'effectuera

par préinscription :

- **en ligne** sur le site internet www.cdg971.com rubrique concours et examens « calendrier et inscription » (**du mardi 15 Septembre 2026 au mercredi 21 octobre 2026 23h59 inclus, dernier délai**) OU directement sur le site : www.concours-territorial.fr.
- **au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guadeloupe** : avenue Paul LACAVE, Petit-Paris, 97 100 BASSE-TERRE, ouvert les lundi, mardi et jeudi de 08 H 00 à 12 H 30 et de 14 H 00 à 16 H 30 et les mercredi et vendredi de 08 H 00 à 12 H 30 (un ordinateur sera mis à disposition pour effectuer la préinscription en ligne).

Par voie postale au siège du Centre de Gestion, accompagnée d'une enveloppe au format 21 x 29,7 libellée aux nom, prénom et adresse de l'intéressé (e) et affranchie à 2 €. Les demandes devront être adressées au plus tard le **mercredi 14 octobre 2026** (cachet de la poste faisant foi).

Il est rappelé que la préinscription ne vaut pas inscription. A l'issue de la procédure de préinscription, il conviendra OBLIGATOIREMENT d'imprimer le dossier généré en PDF, de le compléter, de le signer et de l'adresser ou le déposer avec les pièces demandées au Centre de Gestion dans les délais prévus ci-après ou de déposer les pièces dans votre espace candidat en ligne.

DATE LIMITE DE VALIDATION OU D'EXPEDITION DES DOSSIERS (le cachet de la Poste faisant foi) :

Le jeudi 29 octobre 2026

**AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA GUADELOUPE
B.P. 465 - AVENUE PAUL LACAVE – PETIT PARIS – 97100 BASSE-TERRE**

DATE DE L'EPREUVE ECRITE : Jeudi 14 janvier 2027